

## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

**TITRE :** Œuvre d'art public lumineuse au parc de la Confédération

### INTRODUCTION :

Le ministère de Patrimoine canadien a l'intention de se procurer une œuvre d'art public lumineuse et interactive dans le parc de la Confédération autour du 4 décembre 2017 dans le cadre du programme Lumières de Noël au Canada.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de communiquer l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour ces services à l'organisme EXMURO arts publics, 402 – 485, boulevard Langelier, Québec, QC, G1K 5P3. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement pourrait enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

### CONTEXTE :

Lumières de Noël au Canada comprend un spectacle multimédia empreint de magie hivernale, inspiré par la nature, le climat et la culture du Canada, sur les édifices du Parlement. Ce programme comprend également une route où sont installées des centaines de milliers de lumières de Noël dans le cœur de la région de la capitale du Canada (boulevard de la Confédération) et une expérience d'illumination dans le parc de la Confédération.

En 2017, le coup d'envoi du programme Lumières de Noël au Canada sera donné le 7 décembre 2017 par une cérémonie d'illumination officielle sur la colline du Parlement où se dérouleront des prestations musicales ainsi qu'un spectacle pyrotechnique en présence de dignitaires, un grand nombre de résidents de la région et de touristes. Des célébrations auront également lieu aux quatre coins du pays.

L'expérience d'illumination dans le parc de la Confédération à partir de 2017 sera créée par un ensemble d'éléments lumineux ludiques et artistiques. Des projections de lumière et des accessoires lumineux, ainsi qu'une œuvre d'art public lumineuse et interactive viendront ajouter à la magie de l'expérience d'illumination par le visiteur.

Le ministère de Patrimoine canadien souhaite combler le besoin suivant :

Conceptualiser, produire et installer une œuvre d'art public lumineuse et interactive, à signature visuelle inédite, d'un minimum de 8 pieds x 8 pieds x 8 pieds, et ce, à l'intérieur d'un échéancier spécifique. L'œuvre créée par un artiste canadien sera unique, originale et exclusive, et devra avoir été conçue et produite de façon à pouvoir subir les intempéries hivernales, et inclura le transport, l'entreposage, le montage et le démontage sur trois (3) éditions (hivers 2017, 2018 et 2019). Le volet lumineux de l'œuvre étant d'envergure, l'obtention d'une certification ESA (Electrical Safety Authority) sera obligatoire. Le service doit également comprendre le transport, l'entretien et l'entreposage.

Le travail comportera les tâches suivantes :

Préparer une soumission détaillée dans la semaine du 16 octobre 2017, préparer une esquisse et une maquette de l'œuvre dans la semaine du 23 octobre 2017, produire l'œuvre entre le 30 octobre et le 3 décembre 2017, installer l'œuvre dans le parc de la Confédération à Ottawa le 4 décembre 2017, démonter et entreposer l'œuvre à la fin mars 2018, réinstaller l'œuvre au début décembre 2018, démonter et entreposer l'œuvre à la fin mars 2019, réinstaller l'œuvre au début décembre 2019, démonter l'œuvre à la fin mars 2020, qui met fin au contrat.

La période du contrat sera du 16 octobre 2017 au 31 mars 2020, couvrant ainsi trois (3) éditions.

Le contrat comprendra les livrables suivants :

- Semaine du 16 octobre 2017 : envoi d'une soumission détaillée par le fournisseur à PCH
- Semaine du 23 octobre 2017 : préparation et présentation d'une esquisse et d'une maquette par le fournisseur à PCH
- Période du 30 octobre au 3 décembre 2017: production de l'œuvre et obtention d'une certification ESA.
- Le 4 décembre 2017 : installation de l'œuvre d'art public dans le parc de la Confédération à Ottawa
- Fin mars 2018 : démontage et entreposage de l'œuvre
- Début décembre 2018 : livraison et réinstallation de l'œuvre
- Fin mars 2019 : démontage et entreposage de l'œuvre
- Début décembre 2019 : livraison et réinstallation de l'œuvre
- Fin mars 2020 : démontage de l'œuvre et fin du contrat

#### **EXIGENCES MINIMALES ESSENTIELLES :**

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il répond aux exigences suivantes :

- Expérience considérable\* en conception et en réalisation, offrant des services sur mesure, temporaires ou permanents, pour des projets d'art public de toute envergure, de la conception à la diffusion, de la fabrication à l'installation.
- Expérience dans la création de signature visuelle à fort impact dans la mise en place d'espaces d'exposition inédits; dans la conception d'œuvres inédites à caractère événementiel à haut potentiel touristique; dans la production de mobilier urbain unique et original; dans la dynamisation et revitalisation de secteur urbain et un espace architectural.
- Expérience dans la préparation de soumissions, de devis techniques et de contrats avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne des œuvres d'art public.
- Expérience dans la gestion complète d'un minimum de dix (10) projets en art public, de la conception à la mise en œuvre.

\*considérable : minimum de cinq (5) ans.

#### **JUSTIFICATION DU FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ :**

Le fournisseur est un organisme à but non lucratif vouant une admiration et un respect palpables envers les artistes qu'il représente; il voit à ce que le travail des artistes soit reconnu et s'assure que ceux-ci soient rémunérés adéquatement.

Le fournisseur est orienté vers le service à la clientèle en offrant un service attentionné et professionnel avec ses partenaires et clients.

Le fournisseur est le seul organisme à but non lucratif ayant l'expertise, les ressources, les connaissances du milieu des arts visuels et de l'art public, les certifications et les contacts pour mener à bien le projet.

Le fournisseur est le seul qui peut répondre aux exigences de ce projet, et ce, à l'intérieur de l'échéancier.

Le fournisseur a déjà les équipements nécessaires et le personnel certifié pour procéder à l'installation, l'entretien et le démontage d'œuvres d'art public.

Le fournisseur a un mandat semblable à celui de la Direction Interprétation de la capitale et Commémorations de Patrimoine canadien, et plus précisément celui du Programme Art dans la capitale qui est de promouvoir la communauté artistique au Canada et de contribuer au rayonnement des œuvres d'art et des artistes canadiens.

Cette collaboration répond au besoin du Programme de s'associer et de travailler avec des organismes, publics ou privés, dans le but de faire rayonner l'art canadien.

#### **RÉPONSE :**

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de qualités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

La date et l'heure de clôture fixées pour l'acceptation des énoncés de capacités est le 13 octobre 2017 à 14h00, HAE.

Les demandes de renseignements et énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse courriel suivante :

pch.contrats-contracting.pch@canada.ca

#### **INFORMATION SUR LES POLITIQUES :**

Nous invoquons l'alinéa 6d) du *Règlement sur les marchés de l'État* étant donné qu'une seule personne ou entreprise peut, à notre avis, exécuter le contrat.

Le présent approvisionnement n'est assujéti à aucun accord sur le commerce.